



ORDRE DES  
AVOCATS  
DE PARIS

LE BULLETIN  
DU BARREAU  
DE PARIS  
N°1  
10 janvier 2006

#### 1 Interview

#### 4 Informations

- Cahiers sociaux
- Un nouveau président pour l'AFJE
- Centre de documentation
- Ordonnances de roulement
- RCP - un peu de soleil dans l'eau froide p. 4

#### 4 Europe

- Appels d'offres

#### 5 Formation continue obligatoire

#### 7 Commissions ouvertes

#### 8 Agenda

- Droit pénal des affaires
- Mardis de l'adj
- Conférence littéraire
- Etats généraux du droit de la famille
- Journée d'études
- Sauvegarde des entreprises
- Questions croisées

#### 9 Vie du Palais

- Concours de la conférence du stage
- Palais Salon
- Protestants du Palais
- Palais littéraire et musical
- Cartes de vœux

#### 9 Carnet

- Légion d'honneur
- Dons à la bibliothèque
- Décès

#### 10 Acteurs Avocats Associés

# Le Bulletin

## Un Bâtonnat sous le signe de la confiance et de l'unité

### Interview



Yves Repiquet  
Bâtonnier de l'Ordre

A l'occasion de sa prise de fonction, le Bâtonnier Yves Repiquet répond à nos questions.

**M. le Bâtonnier, vous venez de prendre vos fonctions, dans quelles dispositions d'esprit êtes-vous ?**

Je suis lucide sur l'ampleur de la tâche. Je me sens aussi confiant et déterminé.

**Quels sont vos principaux objectifs ?**

Les avocats d'abord ! J'ai le sentiment que beaucoup de nos confrères connaissent mal l'Ordre et s'en sentent éloignés d'où la contestation de son autorité. Mon objectif principal est donc de rapprocher l'Ordre et les avocats. Si l'Ordre est une institution de discipline, elle est aussi une institution de service et de défense des avocats qui garantit leur indépendance. L'Ordre se doit d'être impartial, il doit aussi être perçu comme tel. Je veillerai à ce que chaque confrère reçoive le même accueil, le même degré d'information et d'assistance, le même traitement d'un dossier déontologique. Plus l'adhésion à l'Ordre sera forte, plus l'Ordre sera puissant et à même de défendre les intérêts de notre Barreau.

**Concrètement, comment allez-vous faire pour resserrer les liens qui unissent les avocats à l'Ordre ?**

D'abord faire en sorte que l'Ordre aille vers les avocats. Ainsi, deux fois par mois, le mardi, jour de Conseil, je me rendrai dans des lieux de Paris, proches de ceux où exercent nos confrères. Ce sera l'occasion d'un échange et d'un partage des informations et des réflexions. Cela devrait contribuer au nécessaire climat de confiance qui doit exister entre l'Ordre et le Barreau.

## Interview / suite

### **Nos confrères sont parfois perdus quand ils doivent s'adresser à l'Ordre**

C'est vrai, trop peu de confrères savent à qui s'adresser quand ils en ont besoin. Avec un emploi du temps surchargé, des urgences à traiter, il est nécessaire que les avocats sachent vers qui se diriger rapidement et utilement.

C'est pourquoi j'ai décidé d'affecter un MCO à 500 confrères, pendant une année. Ainsi, chaque avocat aura un MCO désigné qui sera là pour l'aider, l'orienter et le guider vers les services de l'Ordre dont il aura besoin.

J'entends également veiller au traitement rapide des demandes formulées par nos confrères pour que ceux-ci ne se disent plus «à quoi bon saisir l'Ordre ?».

### **Quelles autres mesures allez-vous prendre ?**



Je souhaite rendre plus lisible et cohérente notre déontologie.

Dans ce but, sera édité à destination de chaque confrère, un petit recueil relatif au maniement de l'en-

semble de nos règles qui comportera le résumé de décisions de principe et un bref commentaire éclairant.

Concernant la formation continue désormais obligatoire, je souhaite qu'elle soit :

- accessible : peu coûteuse en argent et en temps de déplacement.
- pratique : utilisable pour les praticiens du droit que nous sommes.
- efficace : adaptée à nos besoins.

C'est pourquoi, je désire que soit valorisée la formation en ligne.

Par ailleurs, au regard des séparations d'associés trop souvent conflictuelles et de leurs conséquences dommageables, je souhaite mettre en chantier une charte de déontologie des structures.

Cette réflexion tiendra compte de la nécessaire solidarité entre générations.

### **Vous venez de parler de solidarité entre générations, mais nos jeunes confrères connaissent parfois bien des difficultés !**

Nos jeunes confrères sont l'avenir du Barreau, il est important de les soutenir.

Le Bureau Carrière et le Bureau Structures continueront de vivre.

Ils sont là pour accompagner les avocats dans la gestion de leur parcours professionnel et pour les renseigner sur toutes les structures existantes.

L'Ordre recherchera des facilités de financement de création de cabinets qui ne sont rien d'autre que des créations d'entreprises que l'Etat veut favoriser.

### **Cela nous amène au sujet des contrats de collaboration et de la commission de conciliation. Qu'en pensez-vous ?**

Cette commission a déjà prouvé son efficacité dans la résolution de nombreux différends relatifs aux contrats de collaboration.

J'apporterai donc une attention particulière à la poursuite de ses travaux.

Il ne saurait être, pour moi, question d'opposer une catégorie de confrères à une autre. Cela serait contraire à l'esprit de confraternité.

Les collaborateurs d'aujourd'hui doivent être et seront les patrons de demain ; Il importe qu'ils demeurent toujours des confrères. L'Ordre veillera au respect de l'équilibre inhérent aux relations spécifiques du contrat de collaboration libérale et sanctionnera les abus avérés.

#### **Quels sont vos projets dans le domaine de la communication ?**

La politique de communication institutionnelle initiée par mon prédécesseur, M. Jean-Marie Burguburu, ne sera évidemment pas interrompue mais je donnerai la priorité à une communication modernisée à destination de nos confrères, toujours dans le souci de resserrer leurs liens avec l'Ordre.

#### **Quelle place accorderez-vous à l'international ?**

Une place essentielle, à l'image de celle du Barreau de Paris dans ce domaine. Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour saluer l'activité internationale de cabinets d'avocats parisiens dont la qualité et la réputation honorent notre barreau et servent l'intérêt collectif des avocats de Paris. L'Ordre leur reconnaît une place éminente en son sein. Ils peuvent être assurés de son soutien. Au plan européen l'action de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles sera mise davantage en lumière en raison de l'importance démontrée d'une mobilisation qui doit être synonyme d'anticipation lors de la conception de textes européens dont on sait l'importance sur notre droit interne.



#### **Comment voyez vous l'avenir de la profession ?**

Les avocats ont un combat à mener pour défendre non seulement ce qu'ils sont mais aussi et surtout ce qu'ils représentent pour les libertés. Ils sont indispensables à l'équilibre fondateur d'une société démocratique digne de ce nom. On assiste à la destruction rampante de cet équilibre au nom de la lutte contre le blanchiment, au nom de la sécurité, au nom de la protection contre le terrorisme, au nom de la libre concurrence.

Par le biais de sa mission de conseil, on veut faire de l'avocat un dénonciateur.

La nécessaire distance entre l'avocat et son client constitue l'essence même de leur relation. Il nous appartient de la faire respecter, il revient à l'Ordre d'y veiller. L'Ordre saura aussi défendre les siens contre les menaces et les poursuites qui les déstabilisent et les fragilisent.

Si les menaces existent, il appartient aux avocats, et en premier lieu à l'Ordre, d'y faire face. Le droit ne cesse d'acquérir une place de plus en plus importante. La compétence des avocats, leur force collective, leur éthique en font des acteurs majeurs et incontournables. Ayons confiance !

## Informations

### Cahiers Sociaux

Le n° 176 de janvier 2006 vient de paraître.

Il se compose de :

- un article de doctrine sur les troubles psychologiques post-traumatiques reconnus en accident du travail
- huit articles de jurisprudence :

Accident du travail - Reconnaissance de troubles psychologiques post-traumatiques,

Égalité de traitement entre conseiller salarié et conseiller employeur,

Refus légitime d'exécuter une mise à pied infondée,

Résiliation judiciaire du contrat de travail d'un avocat,

Avocat et vie privée,

Ministre du culte et contrat de travail,

L'impossible dol du salarié -

L'embauche d'un salarié déjà inapte

Prescription de l'action en restitution des allocations chômage.

- 62 sommaires d'arrêts rendus par la Cour de cassation, accompagnés chacun d'observations.

Abonnements aux CSBP  
Service Diffusion

3 Boulevard du Palais - 75180 Paris cedex  
Tél. : 01 44 32 01 60 - Fax 01 44 32 01 61  
E-mail : diffusion@gazette-du-palais.com

### Un nouveau président pour l'AFJE

Le Conseil d'administration de l'Association française des juristes d'entreprise a nommé le 12 décembre 2005 son nouveau président : M. Yves Benoît.

Il succède à Mme Sabine Lochmann, elle-même nommée présidente d'honneur.

*Le Bâtonnier lui exprime ses vives félicitations.*

### RCP - Un peu de soleil dans l'eau froide

A l'occasion d'une précédente chronique, je vous ai décrit l'évaluation des sinistres mettant en jeu la responsabilité civile professionnelle de nos confrères. Il me paraît également intéressant et plutôt encourageant en cette nouvelle année de vous donner quelques chiffres sur le sort réservé par les juridictions de première instance ou d'appel aux dites réclamations.

Lors du dernier semestre, les tribunaux et cours d'appel ont certes prononcé 37 condamnations, mais 65 procédures se sont terminées par des décisions de débouté.

La proportion qui en résulte et le nombre des décisions favorables appellent brièvement deux réflexions :

- les avocats appelés à défendre leurs confrères ont un talent et une compétence indubitables ;
- nombre de recours en responsabilité sont véritablement abusifs ; avant de mettre en cause les diligences ou le devoir de conseil des avocats qui les ont directement ou indirectement précédés, et croyant sans doute ainsi bien vainement améliorer les affaires de leurs clients, nos belliqueux confrères devraient commencer par balayer devant leur porte.

M. Bruno Richard

Directeur du Bureau des Assurances

Tél. : 01 44 88 59 82 - Fax : 01 44 88 59 98

E-mail : brichard@avocatparis.org

### Centre de documentation

#### Documentation en ligne

Le 13<sup>ème</sup> dossier thématique, intitulé :

«Bruxelles II bis» est désormais en ligne sur le site du Barreau de Paris :

[www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

(espace privé / rubrique Centre de documentation)

Il est consacré au Règlement communautaire 2201/2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et de responsabilité parentale.

### Ordonnances de roulement

Sont disponibles auprès des appariteurs de l'Ordre :

- l'ordonnance de roulement des services du Tribunal de grande instance de Paris, à compter du 2 janvier.
- l'ordonnance de roulement des services du Tribunal de grande instance de Créteil, à compter du 3 janvier.
- le tableau des audiences de la Cour d'appel de Versailles, à compter du 2 janvier.

## Europe

### Appels d'Offres

#### Assistance juridique opérationnelle à la privatisation

La République algérienne a publié un avis de marché de services portant sur la mise à disposition du Ministère des participations et de la promotion des investissements (MPPI), des sociétés de gestion des participations (SGP) et des entreprises (EPE) de plusieurs experts juridiques internationaux et nationaux pouvant intervenir, à la demande, dans le cadre du processus de privatisations d'entreprises en cours et mener à leur terme les opérations pour au moins 70 entreprises de différentes tailles et activités (réf. 2005/S 236-233222, JOUE S 236, du 8 décembre 2005). Les experts devront en particulier élaborer les documents préalables à la négociation ainsi que tous les documents contractuels. Date limite de réception des candidatures : **21 janvier 2006.**



# Formation Continue Obligatoire



Direction de la  
formation continue

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, chaque avocat inscrit a une obligation de formation continue de 20 heures par an.  
Pour en savoir plus, vous pouvez retrouver le texte de la décision à caractère normatif du CNB  
sur le site EFB : [www.efb-paris.avocat.fr](http://www.efb-paris.avocat.fr) (rubrique formation puis formation des avocats inscrits)

Thème Niveau	Date . Lieu . Tarif	Spécialité . Coordinateur
<b>Nouveautés Fiscales 2006</b> <b>Lois de finances et autres actualités</b> Niveau 2	Mercredi 11 janvier 2006 • 14h-18h <b>à la CCIP (27 ave de Friedland - paris 8<sup>ème</sup>)</b> tarif : 100 €	Droit Fiscal <b>G. Nicolaÿ</b> <b>M. Hayat</b>
<b>Techniques de la plaidoirie,</b> <b>de la rhétorique et de la négociation</b> (9 séances indissociables)	<b>ATTENTION LIEU TRANSFERE A L'EFB</b> Les mardis : 12 - 19 - 26 septembre 3 - 10 - 17 octobre 24 - 31- octobre 7 novembre 2006 9 séances de 18h30 - 21h30	Pratique professionnelle <b>S. Bensimon</b>
<b>Droit Pénal économique</b> <b>et financier</b> «Droit Pénal et comptes de l'entreprise» (3/3) Niveau 2	<b>ATTENTION DATE DU 12/12/05 ANNULÉE ET</b> <b>REPORTÉE AU 16/01/2006</b> Lundi 16 janvier • 14h -19h <b>Bibliothèque de l'Ordre</b> Tarif : 150 €Places disponibles	Droit Pénal Droit Commercial <b>W. Feugère</b>
<b>Les conséquences fiscales des</b> <b>règles IFRS : bilan 2005</b> Niveau 3	Mardi 17 janvier 2006 • 9h30 -12h30 <b>Maison du Barreau</b> Tarif : 80 €	Droit Fiscal et Droit comptable <b>D. Villemot</b>
<b>Propriété intellectuelle et</b> <b>droit la concurrence</b> Niveau 2	Mercredi 18 janvier 2006 • 9h-13h <b>Bibliothèque de l'Ordre</b> Tarif : 80 €	Propriété intellectuelle Concurrence <b>M. Boyssi-Ruch</b>
<b>La cour d'Assises</b> Niveau 2	<b>ATTENTION DATE 19/01 REPORTÉE</b> <b>30 JANVIER</b> de 9h30 - 12h30 <b>Maison du Barreau</b> Tarif : 80 €	Droit Pénal <b>P. Maisonneuve</b>
<b>Cycle «Regards croisés</b> <b>Droit des étrangers les mesures</b> <b>d'éloignement du territoire»</b> Niveau 2	Jeudi 26 Janvier • 18h30 - 20h30 <b>Maison du Barreau</b> Tarif : 50 €	Droit Public <b>Yann Aguila</b>
<b>Accidents du travail et maladie</b> <b>professionnelle</b> Niveau 2	Jeudi 26 janvier 2006 • 9h à 17h <b>EFB- 63 rue de Charenton - 75012 PARIS</b> Tarif :150 €	Droit Social <b>P. Bouaziz</b> <b>P. Plichon</b>
<b>Plaquette et rapport d'activité</b> <b>du cabinet</b> Niveau : Tout public	Mardi 31 janvier 2006 • 9h-12h <b>EFB- 63 rue de Charenton - 75012 PARIS</b> Tarif : 80 €	Management <b>J-F Forgeron</b> <b>B. Vandorsselaere</b>

... suite

Thème . Niveau	Date . Lieu . Tarif	Spécialité Coordinateur
<b>La Cross examination : le nouveau procès pénal français</b> Niveau 2	<b>Mercredi 1<sup>er</sup> Février 2006</b> • de 9h-12h <b>Maison du Barreau</b> Tarif : <b>80€</b>	Procédure Pénale <b>C. Ayela</b>
<b>Fiscalité et aspects patrimoniaux du divorce</b> Niveau 2	<b>Jeudi 2 Février 2006</b> • 9h - 18h Lieu à déterminer Tarif : <b>80 €</b>	Fiscalité, droit de la Famille <b>L-M Bourgeois</b>
<b>Les baux commerciaux déplafonnement du loyer</b> Niveau 2	<b>Mardi 21 février 2006</b> • 9h à 13h <b>Maison du Barreau</b> Tarif : <b>80 €</b>	Droit immobilier <b>M-L Sainturat</b>
<b>Cycle "Droit de l'environnement"</b> Niveau 2	<b>Les 22 et 23 février 2006</b> • 9h-18h <b>EFB - 63 rue de Charenton - 75012 PARIS</b> Tarif : <b>150 €</b>	Droit de l'environnement <b>P.Savin</b>
<b>Intellectual Propety law</b> Niveau 2	<b>Mercredi 22 février 2006</b> • 10h-12h et de 14h-18h <b>EFB- 63 rue de Charenton - 75012 PARIS</b> Tarif : <b>100 €</b>	Droit comparé - Terminologie juridique anglaise <b>w.Yeago</b>
<b>La gestion des catastrophes collectives immobilières</b> Niveau 2	<b>Lundi 27 Février 2006</b> • 9h-18h <b>Maison du Barreau</b> Tarif : <b>150 €</b>	Droit immobilier <b>J-F Pericaud</b> en partenariat avec «Justice et construction»
<b>La réforme du code de l'expropriation</b> Niveau 2	<b>Mardi 28 février 2006</b> de 14h-18 <b>Maison du Barreau</b> Tarif : <b>80 €</b>	Droit Public <b>J-J Israël</b> <b>F.Levy</b>

### Comment vous inscrire ? :

Désormais nous disposons d'un site internet : [www.efb-paris.avocat.fr](http://www.efb-paris.avocat.fr) (rubrique formation puis programmes détaillés), pour les inscriptions payantes : il est indispensable d'imprimer le formulaire d'inscription à nous retourner accompagné du règlement.  
Pour les formations gratuites vous avez la possibilité de vous inscrire par mail : [ifc@efb-paris.avocat.fr](mailto:ifc@efb-paris.avocat.fr)

Le programme vous est présenté par matière et par niveau répondant ainsi aux besoins de tous :

Niveau 1 : initiation ou acquisition de connaissances  
Niveau 2 : approfondissement des connaissances  
Niveau 3 : spécialisation

### Confirmation des formations ?

Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail, alors pensez à noter votre mail sur le bulletin d'inscription, l'équipe de la formation continue vous souhaite une bonne formation !

## 2. Commissions ouvertes

Pour la validation au titre de la formation continue,  
il convient désormais de s'inscrire par mail : [commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org)  
Les réunions des Commissions Ouvertes sont accessibles à tous les avocats.  
Chacune vaut équivalence de 2 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

### ● Commission Internationale

Responsable : Louis-Bernard Buchman  
[Sous-Commission Arbitrage International et place de Paris](#)  
Responsables : Laurence Kiffer et Louis Degos  
**Mercredi 11 janvier à 17h30**, salle Albert Brunois  
«La confidentialité dans l'arbitrage»  
Intervenant : Professeur Eric Loquin

### ● Commission Droit de la Protection sociale et du Handicap

Responsables : Philippe Karim Felissi et Rachid Meziani  
**Mercredi 11 janvier à 18h30**, salle du Pont au Change  
«Education et handicap»

### ● Commission de Droit social

Responsables : Franceline Lepany, Véronique Tuffal Nerson et Paul Bouaziz  
Renseignements et documents disponibles sur le site particulier de la commission : <http://cdsdp.free.fr/>  
**Jeudi 12 janvier à 17h**, Bibliothèque de l'Ordre  
«Les ruptures atypiques du contrat de travail» (prise d'acte de la rupture, résiliation judiciaire)  
par Rachel Saada, Jean-Charles Guillard, avocats à la cour.

### ● Commission Générale de Droit Commercial et Economique

Responsable : Bernard Feugère  
[Commission de Droit Comptable](#)  
Responsable : Jacques Mondino  
**Jeudi 12 janvier à 18h**, Salle du Pont neuf

### ● Commission Droit de la Propriété Intellectuelle

Responsable : Fabienne Fajgenbaum  
**Mercredi 18 janvier à 18h00**, Bibliothèque de l'Ordre  
Relations avec les Magistrats de la 15<sup>ème</sup> Chambre du Tribunal de Commerce de Paris

### ● Commission de Droit Immobilier

Responsable : Jean-François Péricaud  
[Sous-commission Baux Commerciaux](#)  
Responsable : Jehan-Denis Barbier  
**Jeudi 19 janvier à 18h**, Auditorium de la Maison du Barreau  
Réunion organisée conjointement avec la compagnie parisienne et la compagnie nationale des experts en estimation de fonds de commerce et de valeurs locatives.  
«Actualité Jurisprudentielle» par Jehan-Denis Barbier, avocat à la Cour  
«La pondération» par Michel Cornaton et Serge Fruchter, Experts  
«L'analyse des comptes pour le calcul de l'indemnité d'éviction» par François Bobine et Alain Soudan, Experts.

### ● Commission Bioéthique et Droit de la santé

Responsable : Laurence Azoux Bacrie et Soliman Le Bigot  
**Lundi 23 janvier à 18h**, Salle du Barreau  
Thème : «L'arbitrage médical»  
Intervenant : Mme Geneviève Augendre, avocat à la Cour, AMCO

### ● Commission Internationale

#### Groupe de travail PPP

Responsables : M. Marc Frilet en collaboration avec la [Commission de Droit Public](#)  
Responsable: M. Jean-Jacques Israël  
**Jeudi 26 janvier de 18h à 20h**, salle du Pont au Change  
Préparation de la venue d'une délégation de la Banque mondiale et de l'IBA en février : «Synthèse des commentaires et modifications à apporter aux termes de référence conceptuels du groupe PPP; propositions et idées pour la préparation d'une position commune à présenter à la Banque mondiale.»

Renseignements et inscriptions :  
Commissions ouvertes  
Mme Laurence Le Tixerant  
Fax : 01 44 32 49 93  
E-mail : [commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org)

Si vous souhaitez recevoir les annonces de réunions d'une ou plusieurs commissions, vous pouvez vous inscrire sur les listes de diffusion des commissions, sur le site du Barreau de Paris  
uniquement : [www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

L'affluence croissante, et parfois inattendue, aux réunions des commissions ouvertes peut amener à des changements de salles ou d'horaire : soyez compréhensifs !

## Conseil pour la négociation de conventions d'exploitation régions / SNCF

L'Association des Régions de France ARF a publié, le 8 décembre dernier, un avis de marché de services portant sur la fourniture de conseil et d'expertise en matière de transport public de voyageurs pour la négociation de conventions d'exploitation Régions / SNCF (réf. 2005/S 238-234268, JOUE S 238, du 10 décembre 2005).  
Date limite de réception des candidatures : **23 janvier 2006**.

Renseignements : DBF  
1, Avenue de la joyeuse Entrée,  
B - 1040 Bruxelles  
Tél : (32 2) 230 83 31  
Fax : (32 2) 230 62 77  
Email : dbf@dbfbruxelles.com  
Site : www.dbfbruxelles.com

## Agenda

### Droit pénal des affaires

L'EFB organise une conférence sur le thème : «Droit pénal et comptes de l'entreprise» le **lundi 16 janvier de 14h à 19h** à la bibliothèque de l'Ordre. Elle sera animée par M. William Feugère, Président de la Commission ouverte de Droit pénal économique et financier.

*Cette manifestation est validée au titre de la Formation Continue Obligatoire.*

Renseignements et inscriptions :  
EFB / Direction de la Formation Continue  
Tél. : 01 43 43 78 / 38  
Site : www.efb-paris.avocat.fr

### Mardis de l'adjij

L'Association pour le développement de l'informatique juridique (ADIJ) organise, dans le cadre de ses «Mardis de l'ADIJ», une conférence consacrée au bilan des travaux des ateliers sur «La pratique de la signature et de l'archivage électronique», le **mardi 17 janvier 2006 de 17h à 19h30**, à la Maison du Barreau.

*Cette manifestation est validée au titre de la Formation Continue Obligatoire.*

Renseignements et inscriptions :  
Mme Christiane Féral-Schuhl, AMCO  
Présidente de l'ADIJ  
Fax : 01 42 68 15 45  
E-mail : coordination.adij@salans.com

### Conférence Littéraire

M. Thierry Massis, avocat à la Cour, AMCO, donnera une conférence sur le thème «L'aventure intellectuelle 1900-1926 - Les écrivains qui ont fait le siècle» le **mardi 24 janvier à 18h** à l'espace Georges Bernanos. Cette conférence avait été précédemment donnée dans le cadre du Palais littéraire et musical.

Renseignements :  
M. Olivier Moulin-Roussel  
Espace Georges Bernanos  
Saint Louis d'Antin  
4 rue du Havre / Paris 9<sup>ème</sup>  
Tél. : 01 45 26 65 26

### Etats généraux du droit de la famille

Le Conseil National des Barreaux organise les 2<sup>èmes</sup> Etats généraux du Droit de la famille le **jeudi 26 janvier à partir de 8h15** à la Maison de la Chimie (Paris 7<sup>ème</sup>).

Le programme et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site : [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr)

Renseignements : CNB  
Service de la communication  
23, rue de la Paix - Paris 2<sup>ème</sup>  
Tél. : 01 53 30 85 65 / Fax : 01 53 30 85 67  
E-mail : pressecom@cnb.avocat.fr

### Journée d'études

La société de Législation Comparée organise une journée d'études le **vendredi 27 janvier** de 8h30 à 18h sur le thème : «Les recours collectifs – Etude comparée» dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie

de Paris. Le programme complet est disponible auprès des appariteurs.

Renseignements :  
Société de législation comparée  
28, rue Saint Guillaume – 75007 Paris  
Tél. : 01 44 39 86 23 / Fax : 01 44 39 86 26  
E-mail : slc@legiscompare.com  
Site : www.legiscompare.com

### Sauvegarde des entreprises

L'IFPPC, l'ACE, le CNAJMJ, le CNB, l'Ordre des avocats, l'EFB, les Cours d'appel de Paris et Versailles organisent une conférence «la loi de sauvegarde : de nouveaux réflexes» le **lundi 30 janvier 2006 de 9h à 17h30** à l'espace CAP 15 (3, quai de Grenelle – Paris 15<sup>ème</sup>). Cette journée de formation sur la loi du 26 juillet 2005 se tiendra sous le haut patronage de Daniel Tricot, Président de la Chambre commerciale de la Cour de Cassation. Le programme complet est disponible sur le site :

[www.avocats-conseils.org](http://www.avocats-conseils.org)

Renseignements et inscriptions : ACE  
Tél : 01 47 66 30 07

### Questions croisées

#### «Cross examination à la française»

Sous la présidence de M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, MM. Christophe Ayela, avocat à la Cour, Jacques Mestre, Mathieu Aron, «chroniqueur judiciaire à France Info» et Elie Papiernik, «Agence Cent Degrès», animent une conférence sur le thème de la cross examination – le nouveau procès pénal français le **mercredi 1<sup>er</sup> février de 9h à 12h** à l'auditorium de la Maison du Barreau.  
*Cette manifestation est validée au titre de la Formation Continue Obligatoire.*

Renseignements et inscriptions :  
EFB / Direction de la formation Continue  
Tél. : 01 43 43 78 37 / 38  
Site : www.efb-paris.avocat.fr



# Vie du Palais

## Concours de la conférence du stage

Les premières séances auront lieu salle haute de la bibliothèque de l'Ordre, à partir de 19h30 :

### • Lundi 16 janvier, 1<sup>ère</sup> séance.

L'invité sera M. Francis Szpiner, avocat, à la Cour. Sujets :

- «l'innocent manque-t-il d'instruction ?»
- «peut-on grandir à l'ombre ?»

### • Lundi 23 janvier, 2<sup>ème</sup> séance.

L'invitée sera Madame Simone Veil, membre du Conseil Constitutionnel Sujets :

- «Y a-t-il un droit à l'oubli ?»
- «Faut-il la mettre en veilleuse ?»

#### Renseignements :

M. Benoit Deniau, 11<sup>ème</sup> secrétaire  
Tél : 01 53 70 10 40 / Fax : 01 53 70 10 41  
E-mail : benoit.deniau@bdf.net

## Palais Salon

Suite à son exposition biennale qui s'est tenue en décembre 2005, le Palais Salon organise un dîner le **lundi 16 janvier à 20h**, à la Maison du Barreau, au cours duquel sera remis le grand prix. Il sera également procédé au tirage au sort de la tombola.

Inscriptions : M. André Fourcade  
Tél. : 0144 32 47 22 ou 23

## Protestants du Palais

L'Association organise une réunion le **mardi 17 janvier à 20h** à la bibliothèque de l'Ordre. M. Jean-François Burgelin, procureur général honoraire près la Cour de cassation interviendra sur le thème : «Justice et chrétienté». Entrée libre.

La réunion sera suivie d'un dîner à 22h au «caveau du palais» (place Dauphine). Prix du dîner : 35 €

Inscriptions: M. Gautier Gisserot  
Tél. : 01 44 18 96 25



## Cartes de vœux

Des cartes de vœux sont encore disponibles auprès des appariteurs de

l'Ordre au prix unitaire

de 1,50 €. Elles sont présentées

sur le site internet du barreau de Paris :

[www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)



Renseignement :

Appariteurs de l'Ordre- Tél. : 01 44 32 47 22/23

## Palais littéraire et Musical

La prochaine soirée aura lieu le **mercredi 25 janvier à 20h45** à la bibliothèque de l'Ordre, sous la présidence de M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre. M. Bruno Richard évoquera : «Aton ou Amon – Dieu est-il né en Egypte ?».

#### Informations :

M. Bruno Richard, AMCO  
Secrétaire général  
Tél. : 01 44 88 59 82

# Carnet

## Légion d'honneur

Ont été promus ou nommés :

### • Avocats au barreau de Paris

#### Au grade d'officier

Mme Dominique de la Garanderie, ancien bâtonnier de l'Ordre

M. Yves Bodin

M. Jacques Rossi

#### Au grade de chevalier

Mme Brigitte Longuet, MCO

M. Jean-Pierre Forestier, MCO

M. Jean-Christophe Barjon, AMCO

M. Michel Beaussier, AMCO

M. Jack Demaison

M. Christian Gardel

M. Antoine Tchekhoff

M. Daniel Hurstel

M. Guy Pelissier

*Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre leur adressent leurs chaleureuses félicitations.*

## Dons à la bibliothèque

Ont déposé un ouvrage à la bibliothèque :

- M. Guy Bernard, avocat à la Cour «Naissance et fin du communisme russe. De Lénine à Gorbatchev».

- M. Jean-Marie Guilloux, avocat à la Cour «Guide de la négociation des contrats d'artistes. Les contrats d'enregistrement de phonogrammes».

- Mme Claire Brisset «Défenseur des enfants – Rapport annuel 2005»

- M. Thomas Baudesson, avocat à la Cour «Conflicts of interest»

*Le Bâtonnier et le Conseil les remercient*

## Décès

Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont la tristesse de faire part du décès de : M. Jean-Baptiste Chaumanet, avocat honoraire, survenu le 12 décembre à l'âge de 85 ans.

M. Jean Dazet, avocat honoraire, AMCO, ancien secrétaire de la conférence, survenu le 30 décembre à l'âge de 100 ans.

*Le Bâtonnier et le Conseil adressent à leurs familles leurs sincères condoléances.*

## Le Bulletin sur internet

Chaque lundi, en avant-première, retrouvez le Bulletin du Barreau de Paris sur le site : [www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

**ACTEURS AVOCATS ASSOCIÉS**  
**PRÉSENTENT**

# JE VEUX VOIR MIOUSSOV DE VALENTIN KATAIEV

Mise en scène  
**ALBERT SAXER**

**DU 28 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2006 À 20H30**  
**(DIMANCHE 29 JANVIER À 15H - RELÂCHE LE 30 JANVIER)**  
**AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS**  
**BIBLIOTHÈQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS 4, BOULEVARD DU PALAIS 75001 PARIS**

AVEC LE SOUTIEN DE L'ORDRE DES AVOCATS

**RÉSERVATIONS AU**  
**01 44 32 49 94**

**PRIX DES PLACES 15€**  
**TARIF RÉDUIT 10€**

*Avec l'aimable participation des Maîtres chanteurs*

Réalisation : service communication de l'Ordre des avocats de Paris.